

Réf: Dossier 371006

## Avis de constitution

### SOCIETE « MANSEY GOLD »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BATIM 3 VILLA 162 LOT  
162, Lot 162, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSEY GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BATIM 3 VILLA 162 LOT  
162, Lot 162, Ilot 0

Dirigeant(s) M DATTE KOUAKOU KRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13249 du 18/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78496/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

